

I. Étude de cas : Un territoire de l'innovation.

- Un territoire de l'innovation : l'aire urbaine grenobloise (pages 142 à 145).
- À nuancer par un extrait de Ma mondialisation, documentaire, 2006.

Mondialisation
District industriel

II. Les espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux.

Introduction : Le marché agricole de Rungis (document 1).

A. La France est une grande puissance agricole.

1. Les performances inégales de l'agriculture française.

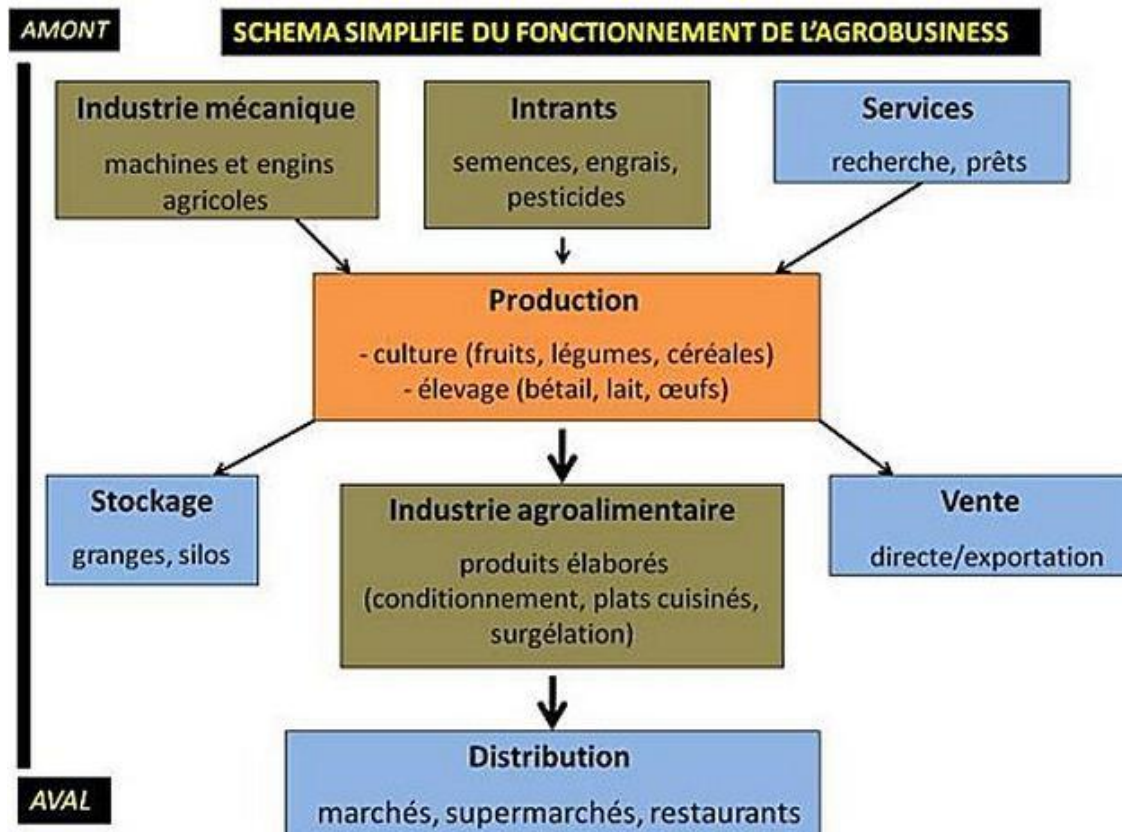
Document rétroprojeté : Hausse des productions et progrès de la productivité, l'exemple du blé (1901-2009).

a. Présentez et décrivez ces deux courbes.

b. D'après vous, comment expliquer le décollage qui se produit dans la seconde moitié du XXe siècle ?

2. Une réussite qui s'appuie sur la présence d'une filière agroalimentaire complète et bien structurée.

Marché : rencontre entre producteurs d'un côté et consommateurs de l'autre.
Industries agroalimentaires.
PAC
Mondialisation.
Productivité.
Agriculture intensive / extensive
Déprise agricole / friche / reboisement.
filière/chaîne agroalimentaire amont-aval



3. Le rôle stratégique des ports dans l'ouverture européenne et mondiale de l'agriculture française.

Document projeté : Vue des silos Senalia de la Presqu'île Elie.

Source : document du Port de Rouen, site de la marine marchande http://www.marine-marchande.net/groupe%20mar-mar/Documents/F.Massard/Rouen_fevrier-2006/index.htm

- Localisez le port de Rouen à plusieurs échelles (régionale, nationale, européenne).
- Faites une description détaillée de cette photographie (procédez par plan).

B. Les dynamiques des espaces agricoles français.

1. Une inégale intégration aux marchés européens et mondiaux.

149.1 : Carte de l'agriculture française.

- relevez trois exemples de régions où domine la spécialisation agricole et l'agriculture productiviste.
- Relevez le nom de deux régions qui échappent en partie à ces processus.

Dans l'Aude, les viticulteurs se résignent à l'arrachage.

Se résoudre à arracher sa vigne, comme le réclame Bruxelles, est un crève-cœur. Un peu partout, on s'en alarme, au nom du risque de destruction du potentiel du vignoble européen, malmené par les vins du Nouveau Monde. Pourtant, dans l'Aude, alors que Bruxelles doit présenter, mercredi 4 juillet, un large plan d'incitation financière à l'arrachage, les viticulteurs, quitte à choquer, disent oui à la mesure. « Il faut être lucides, les viticulteurs entament leur troisième année sans revenus », insiste Pascale Oriol, la directrice de la Fédération départementale de caves-coopératives.

L'Aude, comme les autres départements du Languedoc-Roussillon, reste très fragile. Ici, la crise de la viticulture persiste. Les vins de table ou de pays subissent la concurrence directe des produits espagnols et du Nouveau Monde, les AOC n'ont pas accès à la cour des grands. « Notre chiffre d'affaires à l'hectare est le plus bas de France », dit Mme Oriol.

[...] C'est parfois les comptables ou les banquiers qui poussent à arracher. Les viticulteurs s'y résignent quand ils n'ont vraiment plus le choix. Certains sont proches de la retraite, n'ont pas de repreneur et trouvent là une manière de réduire leurs dettes, d'autres arrachent deux ou trois hectares pour renflouer leur trésorerie et se donner la possibilité d'investir. Mais il y a surtout ces jeunes, tout juste lancés, qui n'arrivent plus à rembourser leur emprunt. La tension est vive, et les risques de débordements planent.

Depuis février 2006, 320 viticulteurs sur les 4 000 exploitations professionnelles du département ont obtenu le RMI, bien plus ont déposé un dossier. Autre signe de la crise, la baisse des achats de produits phytosanitaires, par manque de moyens, qui fait craindre une détérioration de la qualité des raisins livrés aux caves.

Laetitia Clavreul, Le Monde, 4 juillet 2007.

- Pourquoi de nombreux viticulteurs doivent-ils se résoudre à arracher leurs vignes ?
- Relevez les différents acteurs impliqués dans ce processus.
- Quelles sont les implications sociales de ce phénomène ?

2. Comment résister à cette concurrence internationale ?

III. **Dynamiques de localisation des activités et mondialisation.**

⇒ Rédaction d'une fiche bac à partir des pages 150 et 152.

Documents page 153 : En quoi les documents de cette page témoignent-ils de stratégies différentes des régions et des métropoles pour renforcer leur attractivité ?

Croquis de synthèse page 166.

Foreland
Hinterland
Gateway

Protectionnisme
Principe de
précaution.
Label
Terroir
IGP : Indication
géographique
contrôlée.
Démondialisation

Pôle de compétitivité.
Cluster
Datar
Économie résidentielle.

